

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquante-deuxième série de réunions
Genève, 10 – 12 décembre 2013

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONCERNANT LE PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015

présentée par la présidente de l'Assemblée générale

1. Les assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne,

a) approuvent le programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2014-2015 contenu dans le document A/51/7 Rev. sous réserve des changements convenus ci-après, concernant :

i) la formulation des objectifs dans le tableau des résultats du programme 2, comme indiqué à l'annexe I;

ii) la formulation des objectifs dans le tableau des résultats du programme 4, comme indiqué à l'annexe II;

iii) la suppression du paragraphe 20.21 du programme 20; et

iv) le transfert d'un montant total de 1,5 million de francs suisses dans la rubrique "Autres ressources" du programme 20 aux ressources non affectées, en attendant qu'une décision soit prise à cet égard.

b) ont pris note des observations formulées par les États membres sur la demande d'informations supplémentaires concernant le programme sur la propriété intellectuelle et les défis mondiaux (programme 18) et ont prié le programme d'informer les États membres à la vingtième session du SCP des aspects de ses activités relatifs aux brevets et d'informer les États membres à la treizième session du CDIP des aspects de ses activités relatifs au développement.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

PROGRAMME 2 MARQUES, DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

TABLEAU DES RÉSULTATS

Résultats escomptés	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs visés
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle et d'un accord sur des questions concrètes donnant lieu à des instruments internationaux	Conclusion d'un accord sur le cadre normatif relatif aux procédures d'enregistrement et de mise à jour des dessins et modèles industriels	Absence de cadres normatifs relatifs aux procédures d'enregistrement et de mise à jour des dessins et modèles industriels	Adoption d'un Traité sur le droit des dessins et modèles par une éventuelle conférence diplomatique
	Progrès visant à parvenir à un accord sur les points en cours de l'ordre du jour du SCT	Projet de document de référence sur la protection des noms de pays contre l'enregistrement et l'utilisation en tant que marques	Résultats convenus par le SCT
	Nombre de ratifications du Traité de Singapour ou d'adhésions à ce traité	29 parties contractantes (fin 2012)	Huit nouvelles ratifications/adhésions
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle	Nombre et pourcentage d'États membres et d'organisations régionales ayant donné un retour d'information positif sur les conseils législatifs fournis dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques	11 États membres et organisations régionales ont reçu des conseils législatifs dont trois ont donné un retour d'information positif sur les conseils législatifs reçus en 2012	Conseils législatifs fournis à 10 États membres et organisations régionales. 90% des personnes interrogées satisfaits des conseils fournis.
I.3 Protection renforcée des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales	Nombre de demandes de communication traitées selon l'article 6ter	70 demandes de communication traitées selon l'article 6ter en 2012	140 demandes de communication traitées selon l'article 6ter
	Nombre de signes publiés dans la base de données relative à l'article 6ter	75 signes publiés dans la base de données relative à l'article 6ter en 2012	150 signes publiés dans la base de données relative à l'article 6ter

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

PROGRAMME 4 SAVOIRS TRADITIONNELS, EXPRESSIONS CULTURELLES
TRADITIONNELLES ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES

TABLEAU DES RÉSULTATS

Résultats escomptés	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs visés
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle et d'un accord sur des questions concrètes donnant lieu à des instruments internationaux	Accord dans les négociations de l'IGC sur l'élaboration d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux concernant les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques.	Négociations en cours en vertu du mandat de l'IGC pour la période 2012 2013 et du programme de travail pour 2013	Adoption d'un ou plusieurs instruments juridiques internationaux par une éventuelle conférence diplomatique
III.2 Renforcement des capacités en matière de ressources humaines pour pouvoir répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Pourcentage de participants aux activités de l'OMPI ayant fait part d'un renforcement des capacités en ce qui concerne la compréhension des principes, des systèmes et des instruments de propriété intellectuelle et leur utilisation pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, et pour la gestion du lien qui existe entre propriété intellectuelle et ressources génétiques	Pas encore disponible	80%

[Fin de l'annexe II et du document]